

3€

# regards

MARS 2020

# #metoo

LA RIPOSTE  
S'ORGANISE

Les Éditions Regards  
242, boulevard Voltaire, 75011 Paris  
redaction@regards.fr

**Direction**

Clémentine Autain & Roger Martelli

**Directeur artistique**

Sébastien Bergerat · da@regards.fr

**Comité de rédaction**

Pablo Pillaud-Vivien, Pierre Jacquemain,  
Loïc Le Clerc, Guillaume Liégard,  
Roger Martelli, Gildas Le Dem,  
Catherine Tricot, Laura Raim,  
Marion Rousset, Jérôme Latta

**Administration et abonnements**

Karine Boulet · abonnement@regards.fr

**Publicité**

Comédiance - BP 229, 93523 Saint-Denis Cedex

**Scop Les Éditions Regards**

**Directrice de la publication**

et gérante

Catherine Tricot

Photo de couverture CC

# **SOMMAIRE MARS LA RIPOSTE S'ORGANISE**

## **#METOO, ACTE 2**

- # De #MeToo au procès Weinstein :**  
« La France est à la traîne »
- # Despentes et des armes**
- # Réjane Sénaç sur les violences sexuelles :**  
« Nous avons besoin de juges mieux formés »
- # ÉDITO. César 2020 : l'ombre et les Lumières**

## **ON SE LÈVE ET ON SE CASSE !**

- # TRIBUNE. Appel pour un comité de soutien aux mobilisations sociales**
- # Retraites : face aux paroles trompeuses des personnages officiels, une Assemblée populaire !**
- # TRIBUNE. Une assemblée de riposte aux violences d'État**

# #METOO, ACTE 2

# De #MeToo au procès Weinstein : « La France est à la traîne »

Harvey Weinstein coupable ! C'est la première grande victoire du mouvement #MeToo, lancé en octobre 2017.

Que faut-il en penser ? Et la France dans tout ça ?

On a causé avec Anaïs Leleux.

**Regards. Ce lundi 24 février, Harvey Weinstein a été reconnu coupable d'agression sexuelle et de viol. Il risque entre 5 et 29 ans de prison (la peine sera rendue le 11 mars prochain). Son avocate a annoncé qu'il fera appel. Cette condamnation, c'est une bonne nouvelle ?**

**Anaïs Leleux.** Oui, c'est une très bonne nouvelle. Avant tout pour les nombreuses victimes de cet homme, qui ont subi ses actes puis ont été calomniées,

culpabilisées, au motif qu'elles avaient pu le suivre dans une chambre, continuer à travailler avec lui. Ce que la société entière leur criait, c'est qu'au fond, elles l'avaient bien cherché. Le reste du temps, elles étaient considérées comme des menteuses uniquement attirées par l'argent. Mais c'est évidemment, plus largement, une très bonne nouvelle pour toutes celles et ceux qui ont un jour subi la violence sexuelle. La justice n'est que trop peu rendue, c'est d'ailleurs assez effrayant qu'on en soit là, à se réjouir autant que justice soit rendue. Mais si

ce verdict a été possible, c'est que les temps changent. Très doucement, mais sûrement. C'est d'ailleurs un message important envoyé aux hommes puissants qui bénéficient d'une impunité plus grande encore que les hommes lambdas : « Vous n'êtes pas si intouchable que vous pouvez le croire. Et cela va finir par vous rattraper. »

« Il va nous falloir encore un peu de temps avant qu'on ait notre procès Weinstein, ce ne sont pourtant pas ses équivalents français qui manquent. »

**Pendant ce temps-là, en France, on a Roman Polanski nommé douze fois aux César, dont la cérémonie aura lieu vendredi prochain. Qu'en dites-vous ?**

Ce qui m'interpelle c'est la temporalité. Il y a quelques mois l'ensemble du cinéma français applaudissait Adèle Haenel, son courage, lançait des « plus jamais ça » et affichait une apparente volonté de se remettre en question. On a beau savoir que les promesses n'engagent que celles et ceux qui y croient, il y a de quoi avoir envie de tout cramer. Invitée à réagir, Adèle Haenel a estimé : « Distinguer Polanski,

c'est cracher au visage de toutes les victimes. Ça veut dire «ce n'est pas si grave de violer des femmes». » J'irais même plus loin : « C'est pas grave de violer des enfants ». Et effectivement, ce n'est pas grave dans ce pays où un enfant sur cinq est victime de violences sexuelles et 96% des agresseurs ne sont pas éloignés par la justice des enfants qu'ils ont violentés. Donc pourquoi Polanski n'irait pas se pavane aux César ? Pourquoi ne se poserait-il pas en victime ? Pourquoi n'aurait-il pas le culot de se comparer à Dreyfus ? Quand, en plus, il est soutenu par des gens qui nous disent que ce film est génial et qu'il faut séparer l'homme de l'artiste. Encore un principe inventé par des hommes puissants pour protéger des hommes puissants. On n'entendra jamais pour protéger un boulanger pédocriminel « oui mais quand même, il fait des supers baguettes, on peut quand même séparer l'homme du boulanger ». En tous cas, clairement, la France est à la traîne. Et on justifie ça par une exception française, un truc vaseux qu'on essaye de faire passer pour de la séduction mais qui est plutôt hérité du droit de cuissage. Adèle Haenel est la première star française à avoir témoigné, levé la voix comme elle l'a fait.

Des années après Alyssa Milano, Rose McGowan et d'autres. J'imagine qu'il va nous falloir encore un peu de temps avant qu'on ait notre procès Weinstein, ce ne sont pourtant pas ses équivalents français qui manquent.

### **L'affaire Weinstein a été le déclencheur du mouvement #MeToo aux États-Unis. La France est-elle passée à côté ?**

Un petit élément de contexte déjà : on est actuellement dans la quatrième vague féministe, qui comporte la lutte contre les violences sexuelles mais aussi la lutte contre les féminicides. Le point de départ de cette vague, c'est le féminicide d'une petite Argentine, Chiara Paez, en 2015. Les Argentines marchent sur le Congrès, elles sont 300.000 dans les rues de Buenos Aires, c'est le début du mouvement « Ni una menos » (Pas une de moins). Puis le mouvement se régionalise et les militantes commencent à soutenir les women's marches contre Trump. Et survient #MeToo. En France, il a fallu attendre l'an dernier pour que la société se mobilise massivement contre les féminicides. Si, dans ce pays, on n'est pas globalement capable de se mobiliser plus que ça contre les fémi-

nicides, pourquoi se mobiliseraient-on contre les violences sexuelles ? Il faut se souvenir du traitement médiatique de l'affaire DSK. En termes de culture du viol, on en tient une couche dans ce pays ! Par ailleurs, une étude réalisé par Ipsos pour l'association Mémoire Traumatique montre que les représentations des Français sur le viol, avant et après #MeToo, n'a pas vraiment changé. Certaines réponses sont même pires qu'avant ! Ce qui est sûr c'est que #MeToo puis #BalanceTonPorc ont permis à des tas de Françaises de réaliser que ce qu'elles avaient vécu, des millions d'autres l'avaient vécu. Et que ces violences qu'elles avaient intériorisés n'avaient pas à être banalisées, qu'elles n'étaient pas normales. Mais la réaction des « élites » intellectuelles, politiques, médiatiques, n'a pas été à la hauteur.

● PROPOS RECUEILLIS PAR LOÏC LE CLERC

# Despentes et des armes

**En moins de 24h, la tribune de Virginie Despentes a été très largement partagée sur les réseaux sociaux. Plus d'un million de lecture sur le site de Libération. Ce que nous disent les mots indignés de l'écrivaine. Analyse.**

Le moment est à l'indignation générale. Les colères sont plurielles. Elles se rejoignent parfois. Elles se dispersent le plus souvent. La convergence se lit et se prononce partout mais personne n'y met du liant. La parole politique est disqualifiée. Celle des intellectuels, injustement balayée. Il faut prendre au pied de la lettre ce que nous dit Despentes : « Que ça soit à l'Assemblée nationale ou dans la culture, vous, les puissants, vous exigez le respect entier et constant. Ça vaut pour le viol, les exactions de votre police, les César, votre réforme des retraites. En prime, il vous faut le silence de victimes », écrit-elle dans la tribune publiée par Libération qui a recueilli en à peine 24 heures plus d'1,3 million de visites. C'est la première à exprimer cela. À expliquer que tout est lié. Qu'il n'y a

rien d'étonnant dans le choix des César de d'honorer la réalisation du « J'accuse » de Polanski. Qu'il y a deux mondes. Le monde des puissants. Et l'autre monde, celui des opprimés.

« Les plus puissants entendent défendre leurs prérogatives : ça fait partie de votre élégance, le viol est même ce qui fonde votre style. La loi vous couvre, les tribunaux sont votre domaine, les médias vous appartiennent. »

Et d'ajouter : « Alors tous les corps assis ce soir-là dans la salle [la salle Pleyel qui accueillait la cérémonie des César] sont convoqués dans un seul but : vérifier le pouvoir absolu des puissants. Et les puissants aiment les violeurs. » Et les commentaires indignés par la tribune de

Despentes montrent à quel point elle a visé juste. Les puissants ont été mis à nus. Comme touchés en plein cœur.

Au fond, Despentes nous parle de l'impuissance des puissants. Celle des opprimés. Celle des éborgnés, des femmes, des précaires, des migrants. Celle de ceux et celles qui luttent chaque jour pour leur survie. Despentes nous parle aussi de la puissance des impuissants. Celle des dominants. « Des boss, des chefs, des gros bonnets », comme elle dit. Celle de ceux qui luttent chaque jour pour accroître leur héritage. Un monde bien conscient des intérêts qui sont les siens. Un monde organisé pour préserver ses intérêts. Les intérêts d'une caste. Despentes nous parle de ce monde organisé. Elle nous parle aussi de ce monde désorganisé. Abandonné par les impuissants d'une gauche en déshérence. Et Despentes de leur proposer « qu'on se lève, qu'on se casse ». Et « qu'on gueule ». Ok pour se lever, ok pour se casser. Ok pour gueuler. Ok pour tout ce que propose Despentes. Mais pour se casser où et

gueuler quoi quand depuis des mois, voire des années, plusieurs milliers de citoyens gueulent chaque jour sur les ronds-points et les rues de France pour dénoncer l'inaction climatique du gouvernement. Pour dénoncer l'inaction du gouvernement sur les violences faites aux femmes. Pour dénoncer la précarité. Pour dénoncer la privatisation de la SNCF. Pour dénoncer la contre réforme des retraites. Pour dénoncer l'injustice. Le texte de Despentes est d'une puissance incommensurable. Parce qu'il est d'une lucidité alarmante. Elle a les mots pour le dire. Comme personne ne saurait les dire. C'est aussi là, le rôle de l'écrivain. De nous aider à comprendre le monde. De nous aider à penser un autre chemin. Difficile de distinguer l'auteure de la citoyenne engagée. La gauche n'a pas su appeler les citoyens à se lever. À se casser. À gueuler. Ou plutôt si, les citoyens se sont cassés des rangs de la gauche. Ils ont déserté la gauche. Le monde du cinéma, cette merveilleuse industrie qui nous irrigue de créations jusqu'à plus soif, il pue, on l'aura com-

pris. Mais on ne peut pas s'en passer, on ne peut pas dire merde au cinéma et faire comme si on allait tourner gentiment la page. Et ça vaut pour de nombreux autres endroits de notre société, à commencer par la politique. Prenons l'Assemblée nationale : sous prétexte que nous ne sommes que groupusculaire dans l'enceinte du Palais Bourbon, devrions-nous attendre de nos représentants qu'ils se lèvent et qu'ils se cassent en gueulant « la honte » ? C'est ce qu'ils font parfois et on ne peut que reconnaître que c'est une bonne chose. Seulement, pour le cinéma comme pour la politique, ce n'est pas une fin en soi. Et c'est ce que révèle le cri de Virginie Despentes : la toute-puissance des dominants nécessite, de notre part, une réponse radicale à la hauteur de leur violence dont ils se défendent si mal. Le texte enragé prend aux tripes et aux couilles. Il nous intime de nous barrer pour ne pas accepter la domination, les dominations. Ok, dont acte. Mais du coup, on va où ? L'entrisme dans l'Institution, qu'elle soit incarnée par le Parlement ou par la soirée des César, a atteint, avec l'utilisation du 49.3 pour faire passer en force la réforme des retraites et avec la remise du prix de la réalisation

à Roman Polanski, ses limites. Ce que nous dit Virginie Despentes, c'est donc : dégagez de ces lieux de merde où toute ambition d'émancipation collective est impossible et investissez-en d'autres. Le problème, c'est qu'aujourd'hui on juge une oeuvre cinématographique trop souvent à l'aune de sa popularité numérique et l'on ne fait de la politique qu'à l'Assemblée nationale. Que n'a-t-on déjà entendu les commentateurs spécialistes de la question considérer que, parce qu'un tel avait été battu dans les urnes, cela signifiait la fin de sa carrière politique ? De la même manière, que n'a-t-on aussi déjà entendu tel acteur ou telle actrice de cinéma nous répondre qu'une prise de position politique ou un engagement pourrait être problématique pour sa carrière ? Les puissants et les dominants nous tiennent en laisse, à la merci de leur volonté politique et morale – c'est un fait – parce qu'ils tiennent les cordons de la bourse et font trop souvent les règles du jeu politique et médiatique.

Dès lors, l'enjeu est double : récupérer la main sur ces espaces (pouvoir politique, industries culturelles) pour en proposer une vision nouvelle portée par un renversement des normes sociales et

de domination, et/ou créer des alter-espaces à même de proposer cette même vision. Dans les deux cas, la nécessité première, c'est de porter un récit puissant, à même de contrer le rouleau-compresseur néolibéral, patriarcal et raciste qui nous fait face. Ensuite, il faut descendre dans la rue, ne pas rester dans les lieux confinés du pouvoir. Bien entendu, certains le font, des député·es, des réalisatrices, des acteur·trices et il faut savoir leur rendre hommage. Mais on ne peut s'en arrêter là : un horizon ne peut se construire à quelques uns pour s'imposer, même en douceur, aux autres. Il se construit à toutes et à tous. Alors, si gueuler il faut, ce n'est pas qu'aux César et à l'Assemblée nationale, c'est aussi dans les entreprises et dans les rues, dans les familles et dans les soirées entre ami·es, bref, partout où l'on peut – et même si l'on peut pas. Souvent, cela nécessite une sacrée dose de courage, c'est vrai, et c'est pour cela que le récit général dans lequel cette rage doit s'inscrire est au moins aussi important que la rage elle-même.

Mardi, les oppositions parlementaires auront le droit de défendre leur motion de censure à la suite de l'utilisation de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution.

Ce peut être un grand moment politique. Ce doit être un grand moment politique. Car les inquiétudes sont nombreuses et les dominants semblent plus forts que jamais. Mais on ne pourra en rester là : le grand moment politique, c'est aussi quand toutes et tous réussiront à trouver la légitimité et la force pour gueuler ensemble sur ceux qui se satisfont de ce monde où les dominations les plus insupportables semblent des évidences. Gueuler est un projet politique car les puissants savent parfaitement que tous ces cris vibrent en fait au même diapason. Trouvons ensemble les voies et moyens pour l'articuler. Et l'on sera invincible.

● PIERRE JACQUEMAIN  
ET PABLO PILLAUD-VIVIEN

# **Réjane Sénac sur les violences sexuelles : « Nous avons besoin de juges mieux formés »**

**Dimanche 8 mars - journée internationale des droits des femmes - revêt un caractère tout à fait exceptionnel : 16ème féminicide de l'année, Polanski récompensé aux César, réforme des retraites, etc. Réjane Sénac, directrice de recherche CNRS au Centre de recherches politiques de Sciences Po/CEVIPOF et auteure de L'égalité sans condition. Osons nous imaginer et être semblables, est l'invitée de #LaMidinale.**

## **SUR LE CONSENTEMENT**

- « C'est une question centrale aujourd'hui et qu'on voit dans le terme "consentir" qui est tout à fait ambivalent. »
- « On voit qu'on est dans des rapports de domination et d'expression d'une domination qui peut être dans un continuum de violences. »
- « On est dans une société où il y a une asymétrie très grande dans l'expression de l'autonomie de chacun. »

- « Il n'y a pas de liberté sans égalité. »
- « Il est important de penser les violences comme un continuum et de déconstruire notre rapport à la liberté. »
- « Il y a une forme de dépolitisation : on fait comme si on était toutes et tous égaux dans notre rapport au monde. »
- « Ce sont celles et ceux qui subissent la domination qui sont à l'avant-garde de la déconstruction. »
- « Le #JeSuisVictime montre qu'il y a

une volonté de se réapproprier ce vécu-là pas comme honteux mais comme un outil de déconstruction. »

- « Certains revendentent encore que la domination est l'expression d'une liberté, qu'elle soit artistique ou personnelle. »
- « Il faut assumer une politisation qui ne soit pas esthétique ni sympathique et qui soit de l'ordre aussi de la dénonciation de certains comportements et de certaines personnes. »

### **SUR LA JUSTICE ET L'INSCRIPTION DU TERME “FÉMINICIDE” DANS LA LOI**

- « Les luttes ne sont pas contradictoires les unes avec les autres et il ne faut pas hiérarchiser. »
- Le fait de reconnaître juridiquement ce type de réalité est pour moi essentiel. Il est certain qu'il faut faire attention aux effets pervers, et ça existe parfois dans le droit : quand on reconnaît une nouvelle qualification, elle peut permettre parfois de déqualifier donc il faudra être vigilant. Mais les effets pervers ne doivent pas empêcher les avancées. »
- « Il y a un vrai problème de moyens

donnés à la justice pour rendre justice réellement. »

- « Pour qu'il y ait une justice qui soit juste s'agissant des condamnations des violences sexistes et sexuelles, il faudrait faire comme en Espagne, c'est-à-dire avoir des juges formés. Et pourquoi pas créer des cours spécifiques. »
- « Il y a un sujet de classe sociale : la justice n'est pas la même en fonction de la capacité que vous avez de pouvoir vous défendre avec des capitaux économiques et culturels. »

### **SUR LA CÉRÉMONIE DES CÉSAR**

- « On pouvait avoir l'illusion qu'on était dans un “après” : un après l'omerta, un après loi du silence et le fait que ce n'était plus possible de faire semblant ou de ne pas voir et ne pas prendre au sérieux les enjeux. »
- « Il y a une cohabitation entre un parterre de bienpensants qui revendentent leur adhésion au féminisme, à l'antiracisme et à la lutte contre les inégalités et ; dans le même temps, il y a ceux qui ont rendu possible le fait de primer en son nom propre un réalisateur qui a été

condamné pour abus sexuel sur une mineure de 13 ans. »

● « La réalité a peu été regardée en face, même pendant cette cérémonie. On a été dans le second degré comme avec Florence Foresti - c'est son job mais ça me met mal à l'aise parce qu'il s'agit de sujets qui doivent être pris au sérieux - et ce chemin par l'humour reste pour moi une forme de déviation, de dépolitisation. »

● « Ce qu'ont dit Aïssa Maiga et Adèle Haenel, c'est qu'il n'est plus possible, aujourd'hui, de faire cohabiter des revendications égalitaires et des pratiques qui sont des pratiques d'exclusion. »

● « Les monstres sont avant tout ceux qui continuent à faire tourner et fonctionner ce système tout en étant dans des registres de bonne conscience. »

● « Le cinéma n'est pas hors société. Comme dans tout lieu d'ailleurs. Il y a des règles à respecter. »

● « Il faut que le cinéma cesse de se voir comme un lieu supérieur, comme un lieu hors société, hors application des règles de droit et des règles des droits humains fondamentaux. »

#### **Sur la dénonciation de puritanisme**

« Le fait d'utiliser le terme de "puritanisme" pour discréditer toute dénonciation de comportements illégaux ou décalés relève d'une facilité de dandy. C'est une facilité parce que c'est faire croire que la liberté s'oppose à l'égalité et inversement. »

● « Il est nécessaire de prendre conscience du fait que nous ne serons toutes et tous, chacune et chacun, libres dans l'expression de nos choix et désirs que quand nous serons égaux. »

● « Qualifier ceux et celles qui déconstruisent ou qui veulent porter une société qui ne soit pas une société de domination ou de puritain, c'est juste se mettre hors-sujet et faire en sorte de continuer à vivre une vie de privilégié et de dominant sans culpabilité. »

#### **SUR LA PLACE DES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ D'UN POINT DE VUE POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET MÉDIATIQUE**

● « On voit une persistance de l'exclusion des minorités sociales mais aussi des personnes qui viennent des classes sociales les plus défavorisées, mais aus-

si des personnes qui viennent des minorités ethno-culturelles, en particulier des personnes musulmanes ou suspectées de l'être, des personnes racisées plus largement. »

● « Il y a une reproduction de la surreprésentation de ceux que j'appelle "les frères" ceux à qui ont donné le monopole de la raison d'être des animaux politiques, des êtres de raison et à qui ont légitimement appliqué le principe d'égalité et de liberté : c'est-à-dire les hommes blancs. »

● « Il faut mettre en place des actions positives pour déverrouiller ce système. On n'a pas le choix de mettre en place des quotas dans les financements, dans les nominations. Pour que ça ne soit pas la reproduction des stéréotypes, ça doit se faire au nom de la déconstruction des discriminations et non pas du fait que les femmes ou les personnes ravies seraient ou apporteraient autre chose. »

### **SUR LA RÉFORME DES RETRAITES ET LES FEMMES**

● « Les scientifiques et spécialistes montrent que les femmes vont perdre en moyenne 30% de leur pension de retraite. »

● « Les femmes sont déjà des travailleuses pauvres et elles ont une pension de retraite inférieure de 30 à 40% de celle des hommes. »

● « On qualifie cette réforme d'universelle et de juste alors qu'elle est tout sauf universelle et je ne vois pas en quoi elle serait plus juste alors qu'elle diminue les pensions de retraite des plus pauvres et en particulier des femmes. »

● « On n'est même pas dans une ère de post vérité mais une ère de mépris vis-à-vis des diagnostics et des principes. On instrumentalise l'égalité femmes/hommes qui est sensée être la grande cause du quinquennat. »

● « Cette réforme est une régression, en particulier pour les femmes. » ●

# César 2020 : l'ombre et les Lumières

**Le 28 février 2020 fera date dans l'histoire du septième art, comme le jour où l'arrière garde du cinéma français aura choisi de consacrer Roman Polanski sous les yeux d'Adèle Haenel, de Céline Sciamma, de tant d'autres. La honte !**

Vendredi soir, en remettant le prix de la réalisation à Roman Polanski pour « *J'accuse* », « les professionnels de la profession » ont fait un bras d'honneur au combat des femmes contre le harcèlement, les violences, la domination masculine. Pourquoi une telle décision qui a, comme c'était prévisible, heurté très largement ? Pour Adèle Haenel, pas de doute : « Ils pensent défendre la liberté d'expression, en réalité ils défendent leur monopole de la parole. Ce qu'ils ont fait hier soir, c'est nous renvoyer au silence, nous imposer l'obligation de nous taire. Ils ne veulent pas entendre nos récits. Et toute parole qui n'est pas issue de leurs rangs, qui ne va pas dans leur sens, est considérée comme ne devant pas exister », a-t-elle lancé à Me-

diapart. Et d'ajouter : « Ils font de nous des réactionnaires et des puritain·e·s, mais ce n'est pas le souffle de liberté insufflé dans les années 1970 que nous critiquons, mais le fait que cette révolution n'a pas été totale, qu'elle a eu un aspect conservateur, que, pour partie, le pouvoir a été attribué aux mêmes personnes. Avec un nouveau système de légitimation. En fait, nous critiquons le manque de révolution. »

« C'est la honte, c'est la honte ! », a lancé Adèle Haenel, en quittant la salle Pleyel lorsque le nom de Roman Polanski a été cité, sans gêne aucune, par Emmanuelle Bercot et Claire Denis, chargées de dévoiler le lauréat de la meilleure réalisation. Oui, c'est la honte. « Ils voulaient séparer l'homme de l'ar-

tiste, ils séparent aujourd’hui les artistes du monde », a ajouté si justement Adèle Haenel à Mediapart. Un monde visiblement déconnecté des réalités. Que Jean Dujardin, héros de Polanski, « se casse » parce que « ça pue dans ce pays » (sic). Que Nicolas Bedos n’ait rien à dire sur « cette espèce de séquence sur le combat des femmes » et préfère taire « sa voix de mâle blanc dominant, comme on dit de manière discutable » parce que « tout de suite là maintenant, c'est aux femmes de parler, ça n'est pas à moi » (dit-il) – même « s'il y aura beaucoup à dire sur tout ça ». Que Fanny Ardant ait envie de « défendre » Polanski et lui « donner de la chaleur » parce que c'est « la famille ». Que ce petit entre-soi de ce bout de famille du cinéma défende à demi-mot l’indéfendable est aussi révélateur de la médiocrité d'une partie de la création française. Ils ne pensent pas. Ou si peu. Et face à leur bloc conservateur un brin trouillard, Adèle Haenel et Céline Sciamma se sont placées à la hauteur des Lumières.

Les historiens avaient discuté la vision proposée par le film de Polanski. Ainsi, Vincent Duclert, l'un des grands spécialistes de l'affaire Dreyfus, écrit : « Jamais Picquart n'a été le précurseur de Zola, jamais il n'aurait écrit «*J'accuse*». Cette héroïsation de Picquart a pour regrettable effet de donner de Dreyfus, par contraste, une image de pure victime. [...] Or, Dreyfus fit montre d'un grand stoïcisme et d'une remarquable capacité de résistance. Sa correspondance avec sa femme Lucie en témoigne fortement. Dreyfus est en vérité ce qu'on semble encore avoir beaucoup de mal à concevoir : un héros juif. » [1]. Politiquement ce film est indigent et réactionnaire. Il revient sur un épisode essentiel de l'antisémitisme français et sur le naufrage de l'armée, mais il en fait une affaire interne à la grande muette, sauvée par un des siens. Ainsi le combat pour le capitaine Dreyfus ne serait que très accessoirement un vaste mouvement qui mobilisa foules, intellectuels et artistes. Zola n'est qu'une ombre, la Ligue des

droits de l'Homme et Jaurès totalement absents. Comble d'ironie, la femme de Dreyfus est une pale image de la vraie madame Dreyfus, qui fut décisive dans le combat pour la réhabilitation de son mari. Enfin, ce film est conventionnel, voire académique. Certainement conçu pour drainer les classes d'adolescents, « J'accuse » assemble des images posées et léchées. Que Polanski sache cadrer et filmer c'est certain. Mais qui a vu là la moindre invention cinématographique ? Il n'y avait donc aucune nécessité impérieuse à honorer ce film. En aucune façon, on ne peut comparer le « J'accuse » de Polanski au Voyage au bout de la nuit de Céline.

Pour qu'il n'y ait aucune ambiguïté sur le sens de leur vote, la majorité des 4313 membres actifs de l'Académie des César à jour de cotisation ont battu froid le film de Céline Sciamma, « Portrait de la jeune fille en feu ». La réalisatrice

a magnifiquement filmé trois femmes libres de l'univers masculin au 18ème siècle. Et elle est repartie bredouille. Ni son film, ni sa comédienne Adèle Haenel n'ont été salués. Il y avait pourtant, c'est évident, une inventivité, une ambition et une originalité dans ce film. Aurait-on voulu les faire taire ? Pas question de donner une tribune à ces femmes qui disent ce que dominer veut dire. Pas question de reconnaître que le cinéma français a bel et bien un léger problème interne. Tout au contraire, le prix décerné à Polanski est un signe de défiance d'une corporation à l'égard d'une partie d'elle-même et du reste du monde. « Ce qui se joue dans le cinéma français ne concerne pas que notre milieu hyper privilégié, cela concerne toute la société... N'est-ce pas, monsieur, qui est sur votre téléphone portable ? », comme l'a souligné l'actrice Aïssa Maiga.

● CATHERINE TRICOT ET PIERRE JACQUEMAIN



**ON SE LÈVE  
ET ON SE CASSE !**

# **Appel pour un comité de soutien aux mobilisations sociales**

**Artistes, sportifs, intellectuels, responsables politiques  
et associatifs de gauche lancent cet appel :  
«Nous nous soulevons ensemble contre le projet  
de retraites du gouvernement».**

Représentant.es de luttes, responsables associatifs et politiques, personnalités du monde artistique, sportif et intellectuel, nous nous soulevons ensemble contre le projet de retraites du gouvernement. Son système par points, limitant les dépenses de retraites et prenant en compte l'entièreté de la carrière, augmentera les inégalités, retardera l'âge pour bénéficier d'une retraite à taux plein et consacrera l'appauprissement des retraité.es.

Le projet du gouvernement est fortement critiqué de toutes parts, y compris par le

Conseil d'État. Face à lui s'est construite une mobilisation historique par sa force et sa durée. Une majorité de la population aspire à un autre système de retraites, qui soit juste, équitable et qui permette de faire de la retraite un nouvel âge de la vie. Cela serait tout à fait financable comme de nombreuses études l'ont montré. Face à un gouvernement qui reste sourd aux aspirations populaires et face aux violences policières qui se multiplient, nous nous engageons dans la construction d'un comité national de soutien aux mobilisations et dans

des initiatives locales. Certains d'entre nous ont déjà signé plusieurs appels allant dans le même sens.

Nous appelons à participer aux grèves et à leur soutien, notamment financier, ainsi qu'aux différentes initiatives de l'intersyndicale. Nous soutenons des mobilisations qui prennent des formes inédites, diverses, ancrées localement et dessinant des convergences qui seront essentielles pour faire face à l'urgence sociale, écologique et démocratique. Les assemblées générales se multiplient dans les lieux de travail et de vie, tout comme les luttes contre la destruction des services publics. Ensemble, elles nourrissent les mobilisations contre le projet de retraites du gouvernement et plus encore, contre la politique d'Emmanuel Macron et son monde, marquée par l'ultralibéralisme et l'autoritarisme.

Nous construirons déjà une assemblée populaire contre la réforme, le 17 février, jour d'ouverture de l'examen du projet à l'Assemblée nationale à proximité de celle-ci. Nous participerons à la nouvelle journée de convergence de grèves et de manifestations le 20 février, ainsi que le 8 mars à la journée de lutte pour les droits des femmes, puisque celles-

ci sont parmi les grandes perdantes du projet de retraites. Nous participerons à bien d'autres initiatives, nous en proposerons en accord avec les organisations syndicales et les secteurs en lutte, pour le retrait d'un projet qui participe à la destruction des droits sociaux et pour l'élaboration d'un vrai projet progressiste.

Les premier.es signataires / Comité national de soutien aux luttes

Paul Alliès (politiste, université de Montpellier), Eric Alliez (philosophe, Paris 8)

Paul Ariès (politiste, directeur de l'observatoire international de la gratuité), Antoine Artous (revue *Contre Temps*), Ariane Ascaride (actrice), Eliane Assassi (présidente du groupe CRC au Sénat), Jean-Christophe Attias (universitaire), Manon Aubry (eurodéputée LFI), Marie Auffray-Seguette (sociologue, université de Nantes), Clémentine Autain (députée LFI), Lorenzo Barrault-Stella (sociologue, CNRS), Francine Bavay (ECVF), Esther Benbassa (sénatrice écologiste de Paris), Rémi Bénos (géographe, université Champollion Albi / GEODE CNRS), Ugo Bernalicis (député LFI), Eric Berr (économiste, université de Bordeaux), Olivier Besancenot (porte-parole du NPA), Jacques Bidet (philosophe, Paris Nanterre), Pascal Binet (professeur de Sciences Économiques et Sociales), Hervé

Bismuth (littérature française, université de Bourgogne), Marianne Blanchard (sociologue, université Toulouse Le Mirail), Philippe Blanchet (socio-linguiste, Rennes 2), Pascal Boissel (psychiatre), Etienne Boisserie (historien, INALCO), Manuel Bompard (européen LFI), Camille Bondon (artiste), Laurent Bonelli (sociologue, Paris Nanterre), Sylvain Bordiec (sociologue, université de Bordeaux), Nicole Borvo Cohen-Séat (sénatrice honoraire), Ariane Bossard (designer graphique), Yannick Bosc (historien universitaire), Taha Bouhafs (journaliste), Marie Bouazzi (ancienne présidente de Français du monde - ADFE - Tunisie), Paul Bouffartigue (sociologue, CNRS)

Marie-Pierre Boursier (communiste et écologiste), Philippe Boursier (professeur de sciences économiques et sociales), Thomas Branthôme (historien du droit), Ian Brossat (adjoint au maire de Paris, porte-parole du PCF), Marie-George Buffet (députée PCF), Dominique Cabrera (réalisatrice), Claude Calame (historien, EHESS), Alice Canabate, vice-présidente de la Fondation de l'écologie politique, Luc Carvounas (député PS), Jacques Casamarta (Ensemble ! Corse, animateur de l'association Per à Pace, pour la Paix), Jean-Noël Castorio (historien, université du Havre), Laurence Cathala (artiste et enseignante), Manuel Cervera-Marzal (sociologue, EHESS), Leila Chaibi (européenne LFI), An-

dré Chassaigne (président du groupe GDR à l'AN), Sébastien Chauvin (sociologue, université de Lausanne), Gérard Chaouat (directeur recherches émérite CNRS), Bernard Charlot (sciences de l'éducation, Paris 8), Céline Ciukierman, (sénatrice de la Loire, porte-parole du PCF), Hervé Christofol (sciences de l'ingénieur, université d'Angers), Michèle Cohen-Halimi (professeure de philosophie Paris 8), Patrice Cohen-Séat (président honoraire d'Espaces-Marx), Eric Coquerel (député LFI), Alexis Corbière (député LFI), Sergio Coronado (ancien député écologiste), Alain Coulombel (porte-parole d'EELV), Patrick Coulon (journaliste), Annick Coupé (secrétaire générale d'ATTAC), Pierre Cours-Salies (sociologue, Paris 8), Thomas Coutrot (économiste, DARES), Bruno Cousin (sociologue, Sciences Po), Nathalie Coutinet (économiste, Paris 13), Robert Crémieux, ancien président du MNCP, Isabelle Cridlig (photographe, plasticienne), Alexis Cukier (philosophe, université de Poitiers), François Cusset (historien, université Paris Nanterre), Pierre Dardot, philosophe, Françoise Davis (auteure réalisatrice), Laurence De Cock (historienne), Anne De Haro (juriste, Gauche démocratique et sociale), Christian Delarue (vice-président Indecosa 35), Frédéric Delarue (historien, USVQ), Mathias Delori (sociologue, CNRS), Christian de Montlibert (sociologue, université de Stras-

bourg), Claire Desmitt (sciences de l'éducation, université de Lille), Pierre Dharréville (député des Bouches-du Rhône), Vikash Dhorasoo (footballeur international), Vincent Dubois (sociologue, université de Strasbourg), Patrick Dubreuil (médecin généraliste), Jean-Numa Ducange (historien), Michel Duffour (ancien Secrétaire d'Etat), Claire Dujardin (avocate), Marie-Anne Dujarier (sociologue, université Paris Denis Diderot), Laurence Ellena (sociologue, université de Poitiers), Didier Epsztajn (animateur du blog entre les lignes entre les mots), Jean-Baptiste Eyraud (militant du DAL), Guillaume Faburel (professeur d'urbanisme, Lyon 2), Patrick Farbiaz (co-fondateur de PEPS), Didier Fassin (sociologue), Eric Fassin (sociologue, université Paris 8), Elsa Faucillon (députée PCF), Anaïs Feuillette (documentariste), Caroline Fiat (députée LFI), Gérard Filoche (porte-parole de la Gauche démocratique et sociale), Agnès Fine (anthropologue, EHESS), Bernard Fischer (employé de sécurité sociale), Marianne Fischman (professeure de sciences économiques et sociales), David Flacher (économiste, Paris 13), Bastien François, président de la Fondation de l'écologie politique, Bernard Friot (sociologue, Paris Nanterre), Bruno Gaccio (auteur), Jean Gadrey (économiste, université de Lille), Khaled Gaiji (président des Amis de la Terre), Afriano Garcia (sociologue, EHESS),

Julie Garnier (oratrice LFI), Isabelle Garo (professeure de philosophie), Raquel Garrido (avocate), Franck Gaudichaud, Politiste, Université Toulouse Jean Jaurès, Florence Gauthier (historienne universitaire), Frédéric Genevié (responsable de musée), Susan George (présidente d'honneur d'ATTAC), Christakis Georgiou (politiste, université de Genève), Julie Gervais (politiste, Paris 1 Panthéon-Sorbonne), François Gèze (éditeur), Pascale Gillot (philosophe, université de Tours), Roland Gori (psychanalyste et président de l'Appel des appels), Camille Gourdeau (anthropologue, université Paris Diderot), Fabien Granjon (sociologue, Paris 8), Pierre-François Grond (professeur d'histoire-géographie), Ozgur Gun (économiste, université de Reims), Ingrid Hayes (historienne), Janette Habel (coprésidente Fondation Copernic), Jean-Marie Harribey (économiste, université de Bordeaux), Anaïs Henneguelle, (économiste, Rennes 2), Thomas Hippler (historien, université de Caen), Etienne Hubert (historien, EHESS), Michel Husson, (économiste), Anne Isla, Economiste, (Université de Toulouse), Pierre Jacquemain (Regards), Sophie Jallais (économiste, Paris 1), Chantal Jaquet (philosophe, Paris 1 Panthéon Sorbonne), Arthur Jatteau (économiste, université de Lille), Gisèle Jean (professeure de sciences économiques et sociales), Vanessa Jérôme (politiste, CESSP), Samy Joh-

sua (sciences de l'éducation, université Aix Marseille), Anne Jollet (historienne, coordinatrice de la rédaction des Cahiers de l'histoire), Régis Juanico (député Génération.s), Sébastien Jumel (député de Seine-Maritime), Pierre-André Juven (sociologue, CNRS), Sam Karmann (acteur), Razmig Keucheyan (sociologue, université de Bordeaux), Pierre Khalfa (économiste, Fondation Copernic), Pierre Labat (artiste), Jean-Paul Labro (artiste et vidéaste), Bastien Lachaud (député LFI), Thomas Lacoste (cinéaste), Jean Lafont (militant écologiste, PEPS), Rose-Marie Lagrave (sociologue, EHESS), Véronique Lamy (porte-parole du PCOF), Dany Lang (économiste, Paris 13), Mathilde Larrère (historienne), Michel Larive (député LFI), Marie-Amélie Lauzanne (sociologue, CESSP), Christian Laval, sociologue, Christian Lazzeri (philosophe, Paris Nanterre), Yvan Le bolloc'h (acteur et musicien), Frédéric Lebaron (sociologue, ENS Paris Saclay), Catherine Leclercq (sociologue, université de Poitiers), Olivier Lecour Grandmaison (historien, université Paris Saclay), Rémi Lefebvre (politiste, université de Lille), Patrick Lehingue (politiste, université de Picardie), Sandrine Lévêque (politiste, université Lyon 2), Patrick Le Moal (inspecteur du travail retraité), Amélie Le Renard (sociologue CNRS), Jacques Lerichomme (ancien Conseiller Régional PACA), Jean Lesne (microbiologiste, Ecole des

Hautes Etudes de Santé Publique), Elise Lowy (animatrice de la revue Ecorev), Michaël Löwy (sociologue, CNRS), Corinne Luxembourg (géographe, ENSA Paris-La Villette), Christian Mahieu (revue Les Utopiques), Pascal Maillard, universitaire, Catherine Malabou (philosophe, ENS Fontenay), Jean-Pierre Martin (psychiatre), Christiane Marty (ingénieure, Fondation Copernic), Corinne Masiero (comédienne), Gustave Massiah (économiste altermondialiste), Frédérique Matonti (politiste, Paris 1 Panthéon Sorbonne), Gérard Mauger (sociologue, CNRS), Emmanuel Maurel (européen LFI), Odile Maurin activiste / handicap, Caroline Mecary (avocate), Jean-Luc Mélenchon (président du groupe LFI à l'AN), Denis Merklen (sociologue, Sorbonne Nouvelle-Paris 3), Daniel Mermet (journaliste), Guillaume Meurice (humoriste) Olivier Michel (professeur d'informatique, université Paris Est), Catherine Mills (économiste, Paris 1), Benoit Monange, directeur de la Fondation de l'écologie politique, Claire Monod (coordinatrice nationale de Génération.s), Warren Montag (professeur d'anglais et de littérature comparée, Occidental College Los Angeles), Cynthia Montier (artiste et autrice), Bénédicte Monville (conseillère régionale écologiste), Robi Morder (professeur honoraire en philosophie), Gérard Mordillat (écrivain), Arnaud Muyssen (médecin addictologue, CHU de Lille),

Philippe Nabonnand (directeur des archives Henri-Poincaré), Olivier Neveux (professeur d'études théâtrales, ENS Lyon), Danièle Obono (députée LFI), Marc Ollivier (astrophysicien, CNRS), Younous Omarjee (européen LFI), Elise Palomares (socio-anthropologue, université de Rouen), Mathilde Panot (députée, vice-présidente du groupe LFI à l'AN), Xavier Papaïs (philosophe), Monica Passos (chanteuse), Willy Pelletier (coordinateur général de la Fondation Copernic), Anne-Sophie Pelletier (européenne LFI), Jean-François Pellissier (porte-parole d'Ensemble !), Irène Pereira (philosophe, IRESMO), Evelyne Perrin (présidente de Stop Précarité), Ana Perrin-Heredia (sociologue, CNRS), Christian Pierrel (porte-parole PCOF), Ernest Pignon Ernest (artiste plasticien), Roland Pfefferkorn (sociologue, université de Strasbourg), Dominique Plihon (économiste, Paris 13), Edmond Préteceille (sociologue, Science Po), Michel Pinçon (sociologue, CNRS), Monique Pinçon-Charlot (sociologue, CNRS), Sophie Pochic (sociologue, CNRS), Christopher Polmann (professeur de droit public, université de Lorraine), Jocelyne Porcher (sociologue, INRA), Raphael Porteilla (politiste, université de Bourgogne), Paul Poulain (Emancipation Collective) Marie-Pierre Pouly (sociologue, université de Limoges), Christine Poupin (porte-parole du NPA), Philippe Poutou (porte-parole du NPA),

Raphaël Pradeau (porte-parole d'Attac), Loïc Prud'homme (député LFI), Jean Puyade (professeur d'espagnol-retraité), Adrien Quatennens (député LFI), Yves Quintal (directeur d'école), Guillaume Quintin (secrétaire national du PG), Luc Quinton (artiste plasticien), Cécile Rabot (sociologue, université Paris Nanterre), Thierry Ramadier (psychologue, CNRS), Jean-Hugues Ratenon (député LFI), Patrick Rayou (sciences de l'éducation, Paris 8), Emmanuel Renault (philosophe, Paris Nanterre), Jacques Rigaudiat (économiste), Denis Robert (Le Média), Jean-Yves Rochex (psychologue, Paris 8), Fabien Roussel (député du Nord, secrétaire national du PCF), Régis Roussillon (professeur de sciences économiques et sociales), Sabine Rubin (députée LFI), François Ruffin (député LFI), Arnaud Saint-Martin (sociologue, CNRS), Perrine Saint-Martin (designeuse et enseignante), Catherine Samary (économiste, Paris Dauphine), Patricia Sander (géographe, université de Strasbourg), Gisèle Sapiro (sociologue, EHESS), Georges Sarda (professeur d'espagnol-retraité), Christina Semblano (conseillère municipale Gentilly), Patrick Silberstein (médecin, éditeur), Patrick Simon (démographe, INED), Maud Simonet (sociologue CNRS), Danielle Simonnet (conseillère de Paris), Francis Sitel (revue Contre Temps), Eric Soriano (sociologue, université de Montpellier), Marc Soriano (philosophe), Alfred Spira (épidémiologiste, académie de médecine) Alessandro Stella (historien, EHESS), Philippe

Tancelin (philosophe, Paris 8), Bénédicte Tau-rine (députée LFI), Jacques Testart (biologiste) Julien Théry (historien, Lyon 2), Martin Thibault (sociologue, université de Limoges)

Bruno Tinel (économiste, Paris 1 Panthéon Sorbonne), Christian Topalov (sociologue, EHESS), Josette Trat (sociologue, Paris 8), Aurélie Trouvé (porte-parole d'ATTAC), Eric Toussaint (CADTM), Eric Valentin (philosophe, université de Picardie), Patrick Vassort (sociologue, université de Caen), Mélanie Vay (politiste, CESSP), Marie-Pierre Vieu-Martin (éditrice), Sylvie Vilter (économiste, université de Versailles Saint-Quentin), Christophe Voilliot (politiste, Paris Nanterre), Louis Weber (éditeur), Karel Yon, (sociologue, CNRS/Université Paris Nanterre), Michèle Zémor vice-présidente agglomération Plaine Commune), Elisabeth Zucker (sociologue, EHESS). Collectif

**● COLLECTIF**

# **Retraites : face aux paroles trompeuses des personnages officiels, une Assemblée populaire !**

**Ce qui est universel dans la réforme des retraites, c'est de faire travailler tout le monde plus longtemps. C'est la seule vérité que l'exécutif et sa majorité taisent, préférant multiplier les mensonges.**

La création d'un comité de soutien aux mobilisations sociales et son initiative d'une Assemblée populaire contre la réforme, ce lundi 17 février, jour d'ouverture de l'examen du projet à l'Assemblée nationale, sont particulièrement bienvenues. La politique est en crise quand elle n'est plus la sphère de la vie commune où les hommes partagent des paroles et des actes. C'est ainsi qu'adviennent « les temps sombres », alertait Hannah Arendt dans un propos d'une saisissante actualité :

« Car, jusqu'au moment précis où la catastrophe atteignit tout et tout le monde, elle était dissimulée non par des réalités mais par les paroles, les paroles trompeuses et parfaitement efficaces de presque tous les personnages officiels qui trouvaient continuellement, et dans de nombreuses variantes, une explication satisfaisante des événements préoccupants et des craintes justifiées. Quand nous pensons aux sombres temps et à ceux qui y vivent et y évoluent, il nous faut prendre en compte ce

camouflage dû à «l'establishment» – ou au «système» comme on disait alors – et généralisé par lui. S'il appartient au domaine public de faire la lumière sur les affaires des hommes en ménageant un espace d'apparition où ils puissent montrer, pour le meilleur et pour le pire, par des actions et des paroles, qui ils sont et ce dont ils sont capables, alors l'obscurité se fait lorsque cette lumière est éteinte par des «crises de confiance» et un «gouvernement invisible», par une parole qui ne dévoile pas ce qui est mais le recouvre d'exhortations – morales ou autres – qui, sous prétexte de défendre les vieilles vérités, rabaissent toute vérité au niveau d'une trivialité dénuée de sens ».

Hannah Arendt, Préface à *Vies politiques* (janvier 1968)

Or c'est bien ainsi que « les personnages officiels » parlent sur la réforme des retraites. Le 11 décembre 2019, Edouard Philippe a présenté au nom du gouvernement, la réforme des retraites sous le triptyque : « Plus simple, plus juste, pour tous ». Il a parlé « d'un système qui protège mieux face aux aléas de carrière », « d'une pénibilité mieux prise en compte et élargie à tous les régimes », « d'un nouveau modèle de gouvernance et de pilotage pour rétablir la confiance des Français dans notre système », « de garanties pour les enseignants et de droits nouveaux pour les fonctionnaires », « de droits familiaux qui bénéficieront davantage aux femmes », « d'un âge d'équilibre qui favorise les carrières courtes et hachées ». Autant d'affirmations, autant de paroles trompeuses qui ont produit chez les Fran-

çais la colère légitime d'être pris pour ce qu'ils ne sont pas.

### **« INDEXÉE SUR LES SALAIRES »**

Le Premier ministre avait par exemple affirmé ce jour-là que « la loi prévoira une règle d'or pour que la valeur des points acquis ne puisse pas baisser et avec une indexation non pas sur les prix mais sur les salaires, qui progressent plus vite que l'inflation en France ». En réalité, l'article 9 du projet de loi indique, lui, qu'elle suivra « l'évolution annuelle du revenu moyen par tête ». Un amendement gouvernemental en commission spéciale de l'Assemblée nationale a modifié en « revenu d'activité moyen par tête ».

M. Pietraszewski, secrétaire d'État aux Retraites, a reconnu que cet indicateur « aujourd'hui n'existe pas » et reste « à créer ». Pourquoi ce changement ? Parce que justifie maintenant le gouvernement, le système sera universel. Le point ne va pas concerner les seuls salariés, mais les revenus des indépen-

dants, des fonctionnaires. Il faut donc constituer un indicateur qui concerne toutes ces populations.

En fait de défense du pouvoir d'achat des retraites des salariés, concrètement cela donne ceci, expliquent les Économistes atterrés : en 2019, le salaire moyen par tête du secteur privé a augmenté de 2,1% ; celui du secteur public a augmenté de 1,5% ; le revenu moyen par tête des non-salariés a diminué de 1,1%. Avec une pondération (60% secteur privé ; 28% secteur public ; 12% non-salariés), la hausse du revenu moyen d'activité est de 1,4%.

Passer d'une indexation sur le salaire moyen à une indexation sur le revenu moyen permet de faire passer la hausse maximale de la valeur du point de 2,1% (1% en pouvoir d'achat) à 1,4% (0,3% en pouvoir d'achat). Et il ne s'agit pas seulement de 2019. Depuis 2012, les salaires ont augmenté d'environ 14%, alors que les ressources des indépendants n'ont progressé que de 4%.

### « UNE RÉFORME PUISSAMMENT REDISTRIBUTIVE ENVERS LES CATÉGORIES LES PLUS MODESTES »

« Je suis surprise qu'un journaliste ne sache pas qu'il n'y a plus de grève en France », prétend le 5 février 2020, Nathalie Loiseau, en réponse à un journaliste de la BBC. Le 11 février 2020 sur Europe 1, Sibeth Ndiaye, porte-parole du gouvernement, affirme : « C'est la réforme la plus à gauche du quinquennat, parce que c'est une réforme qui est puissamment redistributive envers les catégories de Français les plus modestes ».

En réalité même les chiffres fournis par le gouvernement établissent que « les cadres supérieurs gagnent à la réforme des retraites, quel que soit l'âge de départ ». Et ils sont pratiquement les seuls. C'est inscrit dans les gènes de la réforme. L'économiste Michael Zemmour l'a très clairement expliqué :

« Il y a en effet dans le système actuel un taux de remplacement plus favorable pour la part du salaire inférieure à 3428 euros (le plafond de la Sécurité sociale) que pour la part du salaire qui dépasse le plafond de la Sécurité sociale (uniquement concernée par l'Agirc Arrco). Ainsi une personne employée à carrière complète part à la retraite avec environ 75% de son dernier salaire net, alors qu'une personne cadre supérieur part avec environ 55%. Cette différence est en partie liée au taux de cotisations actuellement plus faible au-dessus du plafond de la Sécurité sociale, mais aussi à des transferts plus importants de l'Etat vers le régime général. Autrement dit, 1 euro cotisé aujourd'hui sur un bas salaire donne plus de droits que sur un haut salaire, ce qui génère une forme de redistribution. Mais, avec le passage au système universel, «1 euro cotisé donne les même droits», comme le martèle le gouvernement : la distinction entre régime général et retraite complémentaire disparaît.

taire disparaît, et avec elle un important facteur de redistribution ! [...] On peut également s'inquiéter d'un second mécanisme anti-redistributif : l'abandon d'une logique de durée au profit d'une logique d'âge d'équilibre. Avec le passage à l'âge d'équilibre, une personne ayant commencé à travailler à 25 ans pourrait partir à 65 ans, après quarante ans de carrière, avec la même décote qu'une personne ayant commencé à travailler à 20 ans après quarante-cinq ans de carrière. Ce mécanisme avantage les personnes ayant fait de longues études, surtout si celles-ci débouchent sur un emploi bien rémunéré. »

### **« INSTAURER DES RÈGLES DE PÉNIBILITÉ UNIVERSELLES »**

« La rémunération des enseignants » doit faire l'objet d'une « revalorisation massive », prétend toujours le candidat à la mairie du Havre (et Premier ministre) le 13 février 2020 à l'Hôtel Matignon. Le même jour, sur la question de la pénibilité, il assène : « Nous avons ainsi décidé de tout remettre à plat pour instaurer des règles de pénibilité universelles. Ce

qui implique de transformer, comme l'a souhaité le président de la République, une logique de statut en une prise en compte équitable de la pénibilité. »

En réalité la sortie d'une logique de statut qu'a souhaitée le président de la République consiste à la maintenir pour les seuls fonctionnaires « exerçant certaines fonctions régaliennes [...] de sécurité, de surveillance ou de contrôle ». [1] En dehors de ceux-là, ce qui est universel dans la réforme, c'est de faire travailler tout le monde plus longtemps.

**● BERNARD MARX**

# Une assemblée de riposte aux violences d'État

Face à la violence d'État, il est urgent de passer à l'offensive collective. Nous proposons une assemblée de lutte, pour résister, forger l'autodéfense et la solidarité.

Violences policières, violences judiciaires, acharnement administratif : les violences d'État s'abattent depuis des années et nous le savions – parce que nous connaissons ce qui se passe dans bien des quartiers et que révèlent avec courage et ténacité les collectifs qui exigent justice et vérité ; parce que nous connaissons la violence féroce qui pourchasse les migrantes et migrants, que l'on traque, enferme, expulse, ou bien qu'on laisse mourir – une indignité. Ou nous ne le savions pas, pas assez – parce que nous découvrons la répression implacable des mouvements sociaux, depuis la loi « Travail »

jusqu'au soulèvement des gilets jaunes et à la mobilisation contre la casse des retraites, comme une révélation. La violence policière, mais aussi administrative et judiciaire, sociale et politique humilié, matraque, mutile, condamne et incarcère ; elle tue aussi parfois, d'abord dans les quartiers populaires. Parce que nous lui disons non, elle voudrait nous briser. Qu'arrive-t-il, désormais ? La prise de conscience s'est aiguisée dans des proportions considérables. On peut regretter qu'elle n'ait pas surgi bien avant, ou que nous n'ayons pas toujours lutté ensemble. Mais c'est le moment. En une année, la violence d'État a atteint une

telle intensité que nous ne pouvons pas en rester aux constats, ni à l'égrenage des témoignages, ni même à l'analyse d'une situation. Il est urgent de passer à l'offensive collective.

Comment faire face au rouleau compresseur qui entend gouverner par la peur ? Puisque tout est fait pour réprimer et criminaliser nos résistances, nous avons bien conscience que cette peur-là nous travaille, traverse nos corps et nos mouvements. Comment la conjurer ? Nos oppositions n'y suffisent pas parce qu'il ne suffit pas de dire « halte » ou de dire « non ». Et d'ailleurs, nous les dépassons, parce que nous avons aussi des espoirs et des projets : de justice, de démocratie et d'égalité. La situation inédite que nous connaissons en a accru l'urgence et la détermination.

Pour dépasser le cadre de tribunes et des meetings, nous proposons une assemblée de lutte. Non pas une addition de prises de parole, collectif par collectif, organisation par organisation, témoin par témoin, mais un moment où partager des pistes pour résister, forger l'autodéfense et la solidarité : pour nous organi-

ser de manière durable. Nous pensons qu'il y a une force singulière de l'assemblée : un moment où peut advenir, à partir de nos expériences, de nos savoirs et de nos pratiques, de quoi proposer une riposte commune. Nous voudrions faire de ce moment un temps fort, qui ait de puissants échos sociaux, politiques et aussi médiatiques, non seulement pour que cesse l'invisibilité – de plus en plus battue en brèche – de cette violence, mais pour faire de ce « nous » une force stratégique.

Le 14 mars sera la journée internationale de lutte contre les violences policières : nous en soutenons pleinement les victimes et leurs familles ; nous appelons à cette marche. En écho, le 15 mars sera celle de l'assemblée de riposte aux violences d'État.

### **Liste des signataires :**

Jean Aboudarham, Thibaut Ackermann, Sébastien Agusti, Camille Al Dabagh, Jean-Michel Arberet, Mehdi Arfaoui, Arié Alimi, Amin Allal, Bruno Alonso, Fabrice Andreani, Pascal Anger, Jean-Pierre Anselme, Franck Antoine, Sonia

# ON SE LÈVE ET ON SE CASSE !

Anton, Sihame Assbagne, Noëlle Aude-jean, Tayeb Ayari, Mehdi Azda, Brigitte Azéma-Peyret, Bernard Baissat, Étienne Balibar, Ludivine Bantigny, Franc Bar-dou, Natalie Barsacq, Michel Barthélémy, Christophe Baticle, Marie Baudry, Laurent Bazin, Louiza Belhamici, Josée Bellomo, Bertrand Berche, Emmanuelle Bernard, Judith Bernard, Arno Bertina, Fabienne Besse, Fréderique Bey, Eric Beynel, Maria Bianchini, Laurence Bidoire, Mathieu Billière, Malika Birig, Charlotte Blanchard, Philippe Blanchet, Julien Boelaert, Jean-Paul Boire, Matteo Bonaglia, Véronique Bontemps, Thierry Borderie, Marion Bordessoulles, Yannick Bosc, Pascal Bouchez, Martine Boudet, Ali Boulayoune, Alima Boumediene, Aicha Bourad, Houria Bouteldja, Julien Brachet, Raymond Branchet, Mohamed Bridji, OBrizon, Vincent Bruand, Nicolas Bué, Noëlle Burgi, Philippe Büttgen, Dominique Cabrera, Cécile Canut, Jean-Noël Castorio, Catherine Carpentier, Laurence Causse, Catherine Chabrun, Grégory Chambat, Alain Charlemoine, Gerard Chaouat, Maureen Chappuit, William Charton, Yves Chassin, Sylvie

Chastanet, Francis Chateauraynaud, Luc Chelly, Hervé Christofol, Vanessa Codaccioni, Jean-Marc Convers, Christian Courtois, Déborah Cohen, James Cohen, Yves Cohen, Hélène Collon, Françoise Corgier, Annie Couëdel, Patrice Coulon, Pierre Cours-Salie, Julien Cristofoli, Marie Cuillerai, François Cusset, Nadège Daventure, Marielle Debos, Stéphanie Dechézelles, Véronique Decker, Laurence De Cock, Pierre de Domingo, Frédéric Delarue, Marc Deleplace, Gilles Deloustal, Monique Demare, Marie-Paule Demolin, Adrien Derouineau, Ouardia Derriche, Frédérique Desbuissons, Marina Deslaugiers, Sophie Desrosiers, Thérèse Devaux, Serge D'Ignazio, Paul Dirkx, Josépha Dirlinger, Christèle Dondeyne, Pierre Douillard-Lefebvre, Jonathan Doutre, Marnix Dressen-Vagne, Laurence Dufresne Aubertin, Alexandra du Moulin, François Duvert, Philippe Enclos, Didier Epszajn, Annie Ernaux, Stéphane Elmadjian, José Espinosa, Jules Falquet, Éric Fassin, Jean-Michel Faure, Pascale Fautrier, Sylvie Faye-Pastor, Hélène Ferron, Renaud Fiévet, Yann Fiévet, Maeva Fillion, Bernard Fischer, Marianne

Fischman, Patrick Flécheux, Florence Fouet, Sabine de Foville, Muriel Froment-Meurice, Bruno Gaccio, Jerome Gaillard, Alexandra Galitzine-Loumpet, Isabelle Garcin-Marrou, Isabelle Garo, Nicolas Gaullier, Franck Gaudichaud, Jean-Luc Gautero, Pascal Gassiot, Praline Gay-Para, Philippe Gigon, Cristina Gimenez, Annene Gincel, Boris Gobille, Barbara Glowczewski, Liam Gonzalez, Catherine Gousseff, Daniel Gostain, Carmen Grabuschnig, Fabien Granjon, Luca Greco, Lena Grigoriadou, Laurent Grisel, Nacira Guénif, Sabine Guez, Caroline Guibet-Lafaye, Christelle el Youri Halberstadt, Jean-Pierre Halfort, Éric Hazan, Benoît Hazard, Samuel Hayat, Odile Hélier, Odile Henry, Thomas Hipppler, Patrick Homolle, Geoffroy Huard, Marc Hufschmitt, Amparo Ibanez, Louise Ibáñez-Drillières, Sabina Issehnane, Brice Ivanovic, Florent Jakob, Pauline Jarroux, Raymond Jousmet, Elise Julien, M'hamed Kaki, Jonathan Keller, Enrique Klaus, Michel Kokoreff, Magali Kordjani, Stathis Kouvelakis, Pierre Jacquemain, Magali Jacquemin, Hugues Jallon, Sylvain Jay, Raymond Jousmet,

Lama Kabbanji, Dominique Kasten, Sylvain Labois, Rose-Marie Lagrave, Xavier de Lamminat, Mathilde Larrère, Perrine Leclercq, Michelle Lecolle, Olivier Le Cour Grandmaison, Cécile Lefèvre, Claude Legros, Pierre Lemaître, Benjamin Lemoine, Emeric Lendjel, Frédéric Le Plaine, Yann Leredde, René Lericollais, Guy Lereuil, Simon Le Rouolley, Olivier Le Trocquer, Nicolas Lhuillery, Michalis Lianos, Marc Lievre, René Llored, Yannick Llored, Olivier Long, David Lopez, Frédéric Lordon, Marius Loris, Camille Louis, Michael Löwy, Victoria Lussich, Pascal Maillard, Hélène Maire, Christian Mahieux, Léopoldine Manac'h, Philippe Marlière, Jean Malifaud, Micheyle Marlier, Guillaume Martine, Gisele Martine, Gilles Martinet, Marie-Louise Martinez, Gustave Massiah, Valerie Massadian, Jacob Matthews, Corinne Mazel, Philippe Mazereau, Eliane Meillier, Serge Mellet, Nadia Menen, Vincent Millou, Noufissa Mikou, Virginie Mobillion, Adèle Moméja, Andrés Monteret, Christian de Montlibert, Gabriel Montrieux, Clémence Moulin, Bénédicte Monville De Secco, Christelle Morel Journel, Danièle Mor-

nas, Cécile Morzadec, Louise Moulin, Marie-Hélène Mourgues, Jean-Jacques M'U, Alain Munier, Arnaud Muyssen, Corinne Nativel, Rose Ndengue, Toni Negri, Alex Neumann, Olivier Neveux, Veronica Noseda, François Nowakowski, Paul Obadia, Bertrand Ogilvie, Emmanuel Ollivier, Julien O'Miel, Renaud Orain, Valérie Osouf, Ugo Palheta, Alain Parrau, Ricardo Parreira, Christophe Pébarthe, Anne Peden, Antoine Peillon, Irène Pereira, Marie-Odile Perret, Évelyne Perrin, Elsa Peyronne, Roland Pfefferkorn, Jean-Vincent Pfirsch, Olivier Piazza, Myrtille Picaud, Crystel Pinçonnat, Jaime Pla, Didier Plagnol, Geoffrey Pleures, Patrick Pion, Emmanuelle Posse, César Poveda, Karine Prévot, Jean Puyade, Serge Quadruppani, Isabelle Quaglia, Yves Quantal, Martine Quebre, Nathalie Quintane, Guillaume Quintin, Gaël Quirante, Aude Rabaud, Montserrat Rangel Vicente, Claudine Reboux, Gianfranco Rebucini, Manuel Rebuschi, Jean-Luc Réjault, Aline Rios Passagem, Josiane Rodriguez, Nicole Roger, Severiano Rojo Hernandez, Floréal Romero, Cécile Ropiteaux, Christophe Ross, Jean-Pierre

Roussel, Stephane Rozenn, Sahar Saeidnia, Isabelle Saint-Saens, Sarah Sajn, Louise Scalbert, Thierry Schafrauser, Jean Segura, Michel Seigneuret, Arthur Serret, Michel Soudais, François Spinner, Alessandro Stella, Barbara Stiegler, Céline Svoboda, Vincent Tailandier, Julien Talpin, Emmanuelle Tixier du Mesnil, Julien Théry, Jean-Baptiste Thomas, Stéphane Thuault, Ariane Tillemon, Béatrice Turpin, Jérôme Valluy, Jean-Philippe Vaz, Françoise Vergès, Olivier Vinay, Fanny Vincent, Jean Baptiste Vidalou, Nicolas Voisin, Christiane Vollaire, Claire Votat, Sophie Wahnich, Victor Wooten, Philippe Zarka